



LA NEUVEVILLE | SCHAFIS

Continuer sur la lancée

Chères Neuvevilloises, chers Neuvevillois

Il y a quatre ans, lorsque je suis entré au Conseil Municipal, il régnait une certaine inquiétude quant à l'avenir des finances communales. Nous sortions de deux années déficitaires et allions construire une nouvelle école. Aujourd'hui, grâce à quatre années de gestion que je qualifierais de sérieuse, les finances communales sont revenues dans le noir avec un premier léger excédent dès 2013 et des résultats opérationnels positifs de l'ordre de 500'000 francs en 2014 et de plus d'un million de francs en 2015. Le coût financier annuel de l'Ecole des Collonges de 320'000 francs par année pourra être supporté dès l'année prochaine sans augmentation d'impôt. Durant la même période, il n'y a pas eu de réduction de l'offre de prestations aux citoyens, il n'y a pas eu de suppression de places de travail au sein de l'administration et le soutien aux associations culturelles et sportives a, dans l'ensemble, augmenté. Dès l'année prochaine, nous serons en mesure de baisser certaines taxes.

L'équilibre budgétaire n'est pas une fin en soi mais est un moyen de dégager des moyens pour nos futurs investissements. La mise en place d'un nouveau système comptable avant toutes les autres communes de la région a permis d'avoir un meilleur instrument de gestion, à disposition des élues et des élus, ainsi que des citoyennes et des citoyens lorsqu'ils sont appelés à décider d'une nouvelle dépense.

Je souhaite que les Neuvevilloises et les Neuvevillois me renouvellent leur confiance et me permettent de continuer le travail entrepris au sein du dicastère des finances et au sein du Conseil Municipal. Tout en mettant en exergue les valeurs de liberté et de responsabilité individuelle comme fondement d'une communauté où il fait bon vivre, le fil rouge de mon action reste et restera la défense des intérêts de la collectivité et non la défense d'intérêts particuliers.

Jean-Philippe Devaux,
Conseiller municipal sortant

